



## DEMANDE DE PASSEPORTS Et CARTE D'IDENTITE

Ville de Cagnes-sur-Mer

Service CNI – PASSEPORTS  
21, Square Bourdet  
06800 Cagnes-Sur-Mer

☎ :04.93.22.19. 94

*Horaires d'ouverture du service*

**LUNDI AU VENDREDI**  
de 08H00 à 11H45 et 14H à 16H30

**les demandes de passeport se font sur rendez-vous au 04.93.22.19.94**

MAJEUR

MINEUR

- 2 photographies (spéciales passeport, nouvelles normes ) format 35X45 mm, noir et blanc ou couleur
- Un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois), (original +copie)
  - A votre nom : Avis d'imposition, facture de gaz, EDF, facture de portable, Téléphone fixe, assurance habitation, (original +copie)
  - Si vous habitez chez quelqu'un :
    - 1) Le justificatif de domicile au nom de l'hébergeant. (original +copie)
    - 2) Le justificatif d'identité de l'hébergeant (original +copie)
    - 3) L'attestation écrite de l'hébergeant. (Originale uniquement)
- Ancien passeport et copie de la page 2 de celui-ci ainsi – copie de la dernière page
- Carte nationale d'identité (original et copie)
- Copie intégrale de l'acte (moins de 3 mois)
  - De Naissance
  - De Mariage
  - De décès
- Livret de famille (original et copie) pages mariage + naissance enfant
- Livret de famille pages mariage ou extrait acte mariage + CNI époux (original et copie)
- Certificat de Nationalité Française (original +copie)
- Dispositif du jugement de divorce ou de séparation (original et copie)
- Déclaration de vol ou de perte du passeport ou (CNI + timbre fiscal à 25 €)
- Document officiel avec photo (original et copie)
- Justificatif d'identité du représentant légal déposant la demande CNI ou passeports (original et copie)
- Timbre fiscal (à acheter uniquement au bureau de tabac ou en Trésorerie)

MAJEUR

*pour passeport*

MINEUR

86 €

17 € enfant de 0 à 15 ans

42 € enfant de 15 à 18 ans

25 €(suite perte ou vol de CNI)

- L'ancienne CNI ou l'ancien Passeport doivent impérativement être restitués